

Bref précis de démographie politique

Ugo Gilbert Tremblay

Number 81, Summer 2020

Le pays incertain

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/93727ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

L'Inconvénient

ISSN

1492-1197 (print)

2369-2359 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gilbert Tremblay, U. (2020). Bref précis de démographie politique. *L'Inconvénient*, (81), 33–41.

Bref précis de démographie politique

ESSAI Ugo Gilbert Tremblay

En histoire, c'est d'abord le nombre qui compte : premièrement, le nombre, deuxièmement, le nombre et troisièmement, encore le nombre. Ensuite il est possible d'aborder d'autres questions.
Michel Brunet

Je ne doute guère que les Français, une fois placés en minorité par le cours légitime des événements et par le fonctionnement de causes naturelles, abandonneraient leurs vaines espérances de nationalité.
Lord Durham

Dans ses fameuses maximes, La Rochefoucauld écrit que « le soleil ni la mort ne peuvent se regarder fixement ». On peut certainement en dire autant de la mort d'un projet collectif, *a fortiori* lorsqu'il s'agit d'un projet de souveraineté politique, dont l'inaboutissement se compare à une sorte d'avortement involontaire. À l'instar du soleil qu'évoque La Rochefoucauld, l'échec d'un projet aussi colossal se contemple difficilement sans douleur. C'est pourquoi nombre de ceux qui ont cru à l'imminence de la souveraineté préfèrent tout simplement détourner le regard pour échapper à la vision funeste d'un destin provincial.

Cette tendance à faire l'autruche constitue une réaction d'autodéfense normale face à la déconfiture d'un rêve. Accepter les désaveux du réel suppose d'admettre que l'on a erré,

et peu d'hommes sont enclins à reconnaître qu'ils ont sacrifié une partie de leur vie pour une cause perdante. Plus long et profond aura été l'engagement, plus forte sera d'ailleurs la tentation de se maintenir dans l'illusion. Ainsi le militant de terrain qui a posé des pancartes et distribué des dépliants aura-t-il en général plus de chances de persévérer dans le déni que l'intellectuel de salon qui n'a débattu que deux ou trois fois des vertus de l'indépendance autour d'une bière. La difficulté du deuil, expliquait Freud, est proportionnelle au niveau d'investissement affectif qui imprègne l'objet perdu.

C'est certainement en vertu de ce principe que nombre de souverainistes militants préfèrent agir comme si peu de choses avaient changé depuis 1995, comme si les « conditions gagnantes » étaient encore dans

l'air, sur le point d'être réunies de nouveau. Si certains se querellent évidemment sur l'opportunité de consulter la population dans un premier ou un deuxième mandat, voire sur les modalités d'une éventuelle assemblée constituante, peu nombreux sont ceux qui se questionnent sur le caractère réaliste de leur projet. Chacun semble présumer que l'impasse actuelle découle au mieux d'un déficit de volonté, au pire de quelques obstacles temporaires. On omet ainsi soigneusement de considérer la possibilité que des facteurs structurels aient pu finir, lentement mais sûrement, par verrouiller le statut politique du Québec en souterrain, à l'insu pour ainsi dire de la conscience collective.

On m'objectera que vingt-cinq ans constituent bien peu de temps dans l'histoire d'un peuple et qu'en principe, la question de la souveraineté ne devrait pas s'être refermée en une période aussi courte. N'est-il pas normal de voir l'attrait pour l'indépendance varier en fonction des humeurs de l'électorat ? La moindre tension constitutionnelle entre le Québec et le Canada ne risque-t-elle pas de raviver la flamme et de sortir le peuple de sa torpeur ? Si 49,42 % de la population a voté Oui en 1995, en quoi l'espoir d'en conquérir 0,58 % de plus la prochaine fois serait-il naïf et déraisonnable (en supposant qu'une faible majorité soit suffisante pour forcer la partition territoriale d'un pays du G7) ? Ces questions peuvent sembler rassurantes, mais le diable, comme souvent, se cache dans les détails. Leur principal défaut est de laisser croire à tort que les notions d'« électorat », de « peuple », de « population » renvoient à des entités démographiquement stables. Elles donnent à penser que le peuple québécois de 2020 serait le même que celui de 1995. En un sens, cela n'est pas faux. Si l'on entend abstraitement par « peuple » l'ensemble des habitants d'un territoire donné, « 50 % des électeurs » signifiera toujours « 50 % des électeurs », quel que soit le moment de l'histoire considéré. La réalité, cependant, est moins pure et plus compliquée.

Pour des raisons historiques faciles à comprendre, on voudrait pouvoir appréhender l'évolution des sociétés en se référant seulement au principe de la nation civique, suivant lequel l'unique fondement de l'appartenance politique réside dans la citoyenneté. Une telle approche ne permet malheureusement pas de saisir des phénomènes comme le nationalisme, les angoisses identitaires ou les désirs de sécession. Même s'il ne saurait s'y réduire,

le mouvement souverainiste québécois demeurerait incompréhensible si l'on ne tenait pas compte de son substrat ethnique. Par substrat ethnique, j'entends ici le groupe ethnique majoritaire – composé pour faire court des descendants de Canadiens français et de ceux qui, le plus souvent par métissage, ont fini par s'identifier comme tels – dans lequel a germé historiquement l'idée que le Québec avait vocation à devenir un pays. Ce qui fait que des États fédérés comme la Californie ou l'Alberta, par exemple, ne verront jamais leurs velléités indépendantistes dépasser le stade de l'anecdote, c'est justement l'absence en leur sein d'une « communauté de destin¹ » suffisamment forte, nouée non seulement par une langue, mais par un passé commun, des souvenirs, des traumatismes, un héritage de réflexes, de peurs et d'ambitions transmis par plusieurs générations d'ancêtres faits de chair et de sang.

Qu'on le veuille ou non, l'homme demeure un « animal généalogique », comme le disait le psychanalyste Pierre Legendre, et ceux dont les ancêtres ont vécu tel ou tel affront ou se sont battus pour que leur culture survive contractent malgré eux une sorte de dette symbolique invisible (si celle-ci ne se traduit pas nécessairement par un désir d'indépendance, elle prendra au moins chez la plupart la forme d'un désir minimal de continuité). Ce phénomène peut être jugé irrationnel, mais l'homme n'est pas toujours rationnel et, quand on y pense, la fidélité aux ancêtres n'est pas plus superstitieuse que l'attitude de celui qui ferait des pieds et des mains pour s'assurer de réaliser les dernières volontés d'un défunt. Après tout, les morts ne sont-ils pas morts ? Pourquoi prendre au sérieux les attentes de personnes disparues ? Peut-être tout simplement parce qu'agir de la sorte nous aide à accepter notre propre finitude en nous donnant l'impression que l'existence n'est pas vaine et que, une fois notre tour venu, une part de nous pourrait aussi être arrachée *in extremis* au néant et à l'oubli. En nous souciant des désirs posthumes de ceux qui nous précèdent, nous exprimons le souhait invouable que nos descendants eux-mêmes ne soient pas sourds à la vision que nous avons de l'avenir.

Bien que le monde actuel fasse assurément la vie dure à ce pacte tacite entre les générations, on ne saurait nier qu'il en persiste quelque chose et que l'ethnicité, pour le meilleur et pour le pire, en constitue – après sans doute la famille – l'un des véhicules

les plus naturels. Or cette part irréductible qu'occupe l'ethnicité dans l'alchimie complexe conduisant à la formation des identités collectives entraîne son lot de conséquences que d'aucuns pourront juger fâcheuses : de même qu'un Japonais de vieille souche ressentira plus facilement une appartenance forte au Japon qu'un Japonais d'adoption, un Québécois d'ascendance canadienne-française aura en général plus de facilité qu'un Pakistanais ou un Tchèque fraîchement atterri à Montréal à se reconnaître dans l'histoire de la Belle Province, voire à vibrer à l'évocation des combats qui l'ont ponctuée. En d'autres termes, les identités, bien qu'en partie poreuses et mouvantes, ont une consistance propre qui ne s'acquiert pas par la simple obtention d'une carte d'assurance maladie. C'est là une vérité que l'on peut estimer tragique, mais elle résiste, quoi qu'on fasse, à toutes les tentatives de reconstruction théorique.

Le plus souvent pour de bonnes raisons, la question de l'ethnicité n'en a pas moins pris la forme d'un immense tabou dans le mouvement souverainiste québécois. Il faut dire qu'en troquant la référence canadienne-française pour la référence québécoise, le Québec moderne s'est lui-même largement construit sur un refoulement de l'ethnicité du groupe majoritaire². En s'identifiant aux contours du territoire québécois, le « nous » qui a émergé de la Révolution tranquille a *de facto* cherché à dissimuler ses racines les moins « inclusives ». La rhétorique du nationalisme civique s'est ainsi imposée comme l'unique option légitime au sein du mouvement indépendantiste. Tantôt par conviction sincère, tantôt par sens de la stratégie, les élites péquistes ont travaillé activement à effacer la dimension ethnique de leur projet en se focalisant sur les éléments les plus « transmissibles » de leur ethnicité (au premier chef la langue, qui était encore trop ethnique pour certains, et la social-démocratie).

Malheureusement pour les souverainistes, la vaste majorité des anglophones et des allophones n'ont jamais été dupes de ce qui avait toutes les apparences d'un stratagème politique, d'une ruse discursive visant à leur faire baisser la garde ou à se protéger contre les accusations les plus dégradantes. Derrière le discours républicain universaliste, on voyait surtout à l'œuvre la volonté de puissance d'une ethnie particulière cherchant à prendre le contrôle total d'un État dans le but d'imposer une fois pour toutes sa propre vision du

bien en matière de culture, de langue, d'immigration et de droits fondamentaux. C'est pourquoi en dehors des cercles souverainistes la célèbre déclaration post-référendaire de Parizeau a été perçue moins comme un dérapage que comme *un aveu*. Les masques, enfin, tombaient. Le chat du nationalisme ethnique sortait du sac. Et je réfère moins ici au fameux passage qui imputait la défaite à « l'argent puis [à] des votes ethniques » qu'à celui, encore plus révélateur, où Parizeau se permet de s'adresser exclusivement à sa tribu : « C'est raté, mais pas de beaucoup. Puis c'est réussi, c'est réussi sur un plan. Si vous voulez, on va cesser de parler des francophones du Québec, voulez-vous ? On va parler de nous. À 60 %, on a voté pour. On s'est bien battu, et nous, on a quand même réussi à indiquer clairement ce qu'on voulait. Puis on a raté par une petite marge, quelques dizaines de milliers de voix. [...] Alors ça veut dire que la prochaine fois, au lieu d'être 60 ou 61 % à voter Oui on sera 63 ou 64 % et ça suffira. C'est tout. »

L'aigreur qui se dégageait des propos de Parizeau ce soir-là était certainement indigne d'un chef d'État. On l'a souvent dit, et ce n'est pas faire une concession induue à la rectitude politique que de le répéter, mais sa fonction exigeait de lui de la hauteur, de la retenue, et non les récriminations amères d'un mauvais perdant. Cela est d'autant plus vrai qu'aussi peu nombreux qu'ils aient été, il y avait bel et bien des Québécois d'origine chilienne, grecque, italienne, etc. qui avaient pris le parti de la majorité historique francophone et qui se sont sentis à juste titre blessés par ce discours.

Une fois cela admis, on aurait tort cependant de s'enfermer dans une posture d'indignation morale ; il faut tâcher d'interpréter ces propos pour ce qu'ils disent, indépendamment de la part de ressentiment qui les imprègne et de la déception qu'ils ont pu légitimement provoquer. Pour échapper à la tentation moralisante, il peut être utile d'imaginer que Parizeau aurait prononcé à peu près les mêmes paroles non pas devant des millions de personnes à un moment crucial de notre histoire, mais dans l'intimité de son bureau avec un de ses plus proches conseillers. De quoi témoignerait alors son analyse ? De ce qui me semble être un réalisme démographique élémentaire de la part de tout stratège politique digne de ce nom. Quoi qu'on pense en effet de son indécatesse, s'il est une chose que l'on ne saurait reprocher

à Parizeau, c'est bien de ne pas avoir eu une conscience claire du fait que, pour reprendre la formule souvent attribuée à Auguste Comte, « la démographie, c'est le destin ». Il savait, comme René Lévesque avant lui³, que la souveraineté dépendait, pour avoir des chances d'advenir, du poids des Canadiens français et de leurs descendants dans la population québécoise. Il savait que, malgré tous les efforts faits pour convaincre les néo-Québécois des bienfaits de l'indépendance, l'attrait d'une sortie du Canada allait toujours – pour des raisons historiques évidentes qu'il ne s'agit d'ailleurs pas de reprocher aux immigrants – avoir plus de force dans la portion canadienne-française de l'électorat. On peut d'ailleurs penser que c'est en ayant en tête la réduction accélérée de cette portion qu'il affirma, toujours le soir du 30 octobre 1995 : « On était si proches du pays. Bon, ben c'est retardé un peu... Pas longtemps, pas longtemps ! On n'attendra pas quinze ans cette fois-là. Non, non. »

Nombreux sont ceux qui, dans le mouvement indépendantiste, ont cherché à faire comme si le discours de Parizeau n'avait jamais existé. Certains ont eu tellement honte de voir resurgir ainsi la dimension ethnique du nationalisme québécois qu'ils ont tôt fait d'en minimiser la portée ou de le mettre sur le compte d'un malheureux mouvement d'humeur provoqué par l'alcool. Tout au plus fallait-il y voir une incartade sans signification profonde. Or le problème est qu'en voulant à tout prix oublier le discours de Parizeau, plusieurs souverainistes semblent avoir en même temps oublié l'importance du réalisme démographique qui le sous-tendait. Ce n'est pourtant pas parce que certaines choses ne sont pas bonnes à dire qu'elles sont fausses ou qu'elles ne doivent pas faire l'objet d'une considération attentive.

Après tout, quiconque possède une culture historique minimale sait bien que la démographie est l'un des moteurs les plus décisifs de l'évolution des sociétés⁴. Partout à travers le monde, de subtiles variations dans la proportion d'un groupe ethnique entraînent toutes sortes de conséquences irrésistibles. Pensons à l'exemple particulièrement funeste du Liban, où la question de la naturalisation de centaines de milliers de réfugiés palestiniens déchire la société depuis des décennies, pour la simple raison que les chrétiens et les musulmans chiites craignent de voir l'augmentation de la proportion des musulmans sunnites déstabiliser les

équilibres de pouvoir existants. Déjà au temps de la République romaine, Cicéron et Polybe s'inquiétaient de la faible natalité de l'élite patricienne et de ses effets à long terme. Un peu plus tard, à l'époque de l'Empire, Tacite voyait dans la faible natalité des familles romaines par rapport à celle des familles germaniques un signe annonciateur de la décadence de Rome.

Dans l'histoire du Québec et de l'Acadie, il suffit de penser à l'épisode de la Revanche des berceaux, grâce à laquelle une forte natalité a permis de contrecarrer l'arrivée massive de colons anglais, pour se rappeler à quel point un différentiel de croissance entre les populations peut avoir un impact sur l'évolution des rapports de force politiques. Souvenons-nous qu'en 1839, le rapport Durham recommandait explicitement d'ouvrir les valves de l'immigration britannique afin de précipiter l'assimilation des Canadiens français⁵. Il faut dire que les élites politiques ont toujours eu une conscience vive des implications démographiques de l'immigration. Dans une lettre stupéfiante datée du 18 mai 1942 qui aurait de quoi transformer un philosophe sceptique en théoricien du complot, le président Roosevelt en personne s'est adressé au premier ministre Mackenzie King en ces termes : « *All this leads me to wonder whether, by some sort of planning, Canada and the United States, working toward the same end, cannot do some planning – perhaps unwritten planning which needs not even be a public policy – by which we can hasten the objective of assimilating the New England French Canadians and Canada's French Canadians into the whole of our respective bodies politic. There are of course, many methods of doing this, which depend on local circumstances. Wider opportunities can perhaps be given to them in other parts of Canada and the U.S. ; and at the same time, certain opportunities can probably be given to non-French Canadian stock to mingle more greatly with them in their own centers. In other words, after nearly two hundred years with you and after seventy-five years with us, there would seem to be no good reason for great differentials between the French Canadian population elements and the rest of the racial stocks* ». »

Si la démographie était vue dans le passé comme ayant un rôle aussi capital et qu'elle continue partout à travers le monde d'être au cœur de mutations profondes et durables, il serait étonnant que la question de la souveraineté échappe comme par magie à ses lois

implacables. Or qu'en est-il exactement ? Quelle est la réalité sur laquelle plusieurs parmi les souverainistes préfèrent fermer les yeux ? Dans une étude parue en 2019 dans la revue *Nation and Nationalism*, le chercheur Charles Gaudreault a voulu jeter un regard froidement objectif sur la question⁷. Les constats qui en découlent sont pour le moins saisissants. En s'appuyant sur les données démographiques les plus fiables ainsi que sur les projections effectuées par Statistique Canada, Gaudreault a tenté d'estimer la part déclinante de l'ethnie canadienne-française dans l'ensemble de la population québécoise. La conclusion de son étude est que, de 1971 à 2014, la proportion occupée par les Canadiens français est passée de 79 % à 64,5 % de la population totale (avec une accélération rapide de la chute ces dernières années). En projetant sur les prochaines décennies un flux migratoire comparable à celui des années précédentes, Gaudreault prédit que les Canadiens français deviendront minoritaires en sol québécois dès 2042 et que leur poids ne sera plus que de 45 % en 2050. Dans un scénario où l'immigration serait réduite à trente mille personnes par année (soit environ vingt mille de moins qu'en 2018), le statut de minorité serait atteint en 2056. Avec une hausse à soixante-dix mille, c'est-à-dire un rythme plus proche de celui que suit le reste du Canada et plus conforme à la volonté des milieux d'affaires, il surviendrait un peu plus tôt, soit en 2040. *Grosso modo*, en tenant compte de l'ensemble des variables pertinentes, Gaudreault a calculé que le poids démographique des Québécois d'ascendance canadienne-française diminue de 1 % tous les trois ans avec une immigration de quarante mille personnes.

On voudrait pouvoir prendre ces données avec un grain de sel, voire les refouler sous le tapis, d'autant qu'il est à craindre qu'elles fassent le jeu de l'extrême droite si elles sont trop ébruitées. Dans la mesure où la culture québécoise ne saurait se réduire à son substrat ethnique et qu'on connaît tous des Québécois d'adoption parfaitement intégrés au Québec et soucieux de sa pérennité, il peut sembler malvenu de tenir compte de ces statistiques dans notre analyse de la société. Il est vrai que celles-ci tendent à minimiser la place du métissage et laissent croire à l'existence d'un « nous » aux frontières absolument étanches face à une altérité qui serait irrémédiablement autre. Comprise comme science sociale, toutefois, la démographie ne sert pas

à formuler des jugements de valeur sur les individus ou à établir des hiérarchies entre les groupes ; elle sert à prédire, à l'échelle statistique, des tendances collectives, tendances parmi lesquelles figurent assurément la vigueur du mouvement souverainiste et les chances qu'il a de parvenir à ses fins. Il me semble qu'un souverainiste mature devrait être capable de réfléchir – sans hargne ni rancune – aux implications de ces changements démographiques.

Dans un monde idéal, on aimerait que les opinions politiques des citoyens québécois soient indiscernables de leurs origines, mais la réalité n'est pas idéale, et il est factuellement incontestable que les immigrants et leurs descendants ont eu historiquement moins tendance à voir la séparation du Québec comme une option souhaitable⁸. Selon une compilation des sondages menés en 1995, la proportion d'allophones qui avaient l'intention de voter Oui avant le jour du vote n'était que de 14,1 % (elle était de 6,2 % chez les anglophones)⁹. La question qui se pose dès lors est de savoir si la modification rapide de la composition ethnique de la population québécoise est de nature à favoriser un renversement de ce phénomène. À l'évidence, la réponse est non, et il faudrait faire preuve d'un déni carabiné pour prétendre le contraire¹⁰.

Dans un texte paru dans *Le Devoir* du 25 août 2017, l'écrivain italo-québécois Marco Micone notait ceci (que je me permets de citer *in extenso*) : « Il y a, cependant, un aspect occulté de la langue qui pourrait avoir des conséquences très graves pour l'avenir du Québec. On semble avoir oublié que franciser n'est pas synonyme d'intégrer. C'est l'intégration qui permet l'influence réciproque des groupes en présence dans une société qui, dans les faits, se traduit bien plus par l'adoption des modes de vie de la majorité par les minorités que l'inverse. Il y a, sur l'île de Montréal, 107 écoles publiques dont le pourcentage d'élèves allophones dépasse 75 %, et 34 de celles-ci ont moins de 10 % d'élèves francophones. Cette ségrégation linguistique, que je dénonçais il y a plus de vingt ans, constitue un obstacle majeur à la rencontre interculturelle et à l'intégration, en plus de paver la voie à la ghettoïsation, au repli sur soi et aux crispations identitaires. Il y a lieu de se demander si le manque de contacts avec les francophones, pendant les années cruciales de leur formation, n'est pas un frein, pour les allophones, à l'adoption du

français dans la sphère privée¹¹. » Sans peut-être s'en rendre compte, Micone pointait là une conséquence directe de l'effondrement du poids démographique de ceux que l'on pourrait appeler avec Philippe Aubert de Gaspé les « anciens Canadiens » : dans la région de Montréal, où la vaste majorité des immigrants sont concentrés, *ce sont de plus en plus les immigrants qui intègrent les immigrants*.

À ce titre, on peut dire que l'époque où une minorité d'immigrants était susceptible de se mêler non seulement à des francophones, mais à des francophones souverainistes, et d'accéder peu à peu à leur vision du monde à force de fréquentation mutuelle est largement révolue. Désormais minoritaires sur l'île de Montréal (statut qui ne fera qu'empirer avec le départ prochain des baby-boomers), les descendants de Canadiens français, on le devine, parviendront difficilement à imposer leur conception des intérêts supérieurs de la nation. Chez les plus jeunes, on voit déjà des réflexes psychologiques de minoritaires se mettre en place. On observe même une forme de gêne, si ce n'est de honte, liée au fait d'appartenir au groupe majoritaire (associé avec dédain au Québec des régions) et nombreux sont ceux qui préfèrent s'en distancier en se définissant d'abord par leur identité montréalaise (bilingue et cosmopolite), de manière sans doute à mieux se fondre sans bruit dans le grand tout postnational. Peut-on prétendre sérieusement que ce sont ces jeunes qui vont convaincre les immigrants (dont un grand nombre évoluent mentalement dans la culture anglophone¹²) de se joindre à une lutte qui vise la création d'un État souverain et le démantèlement d'un pays multiculturel basé sur le laisser-faire identitaire et la sacralisation des droits individuels ? Cette perspective laisse songeur.

On peut ajouter un autre élément à ce sombre portrait. La démographie n'est pas instructive seulement en ce qui a trait à l'évolution de la composition ethnique d'une société, mais aussi en ce qui a trait aux effets potentiels de la pyramide des âges qui y prévaut. Certains démographes contemporains affirment par exemple être en mesure de prédire les chances qu'a une société de devenir une démocratie libérale stable simplement en considérant la moyenne d'âge de sa population (plus une société est jeune, plus le chômage et les risques d'agitation violente seront élevés et moins la démocratie sera viable)¹³.

Or, considérée sous l'angle de la pyramide des âges, la question de la souveraineté ne se révèle pas non plus sous un jour très favorable. En raison de la chute drastique du taux de natalité dans les années 1970, lequel est alors passé largement en dessous du seuil de remplacement naturel des générations (qui se situe à 2,1 enfants par femme), la pyramide des âges au Québec a été fatalement projetée dans un état de déséquilibre permanent que l'immigration n'est d'ailleurs jamais parvenue à corriger¹⁴. Il en résulte que le Québec est de plus en plus vieux et qu'il s'apprête même à battre des records mondiaux en la matière. Cela n'est évidemment pas sans conséquence pour le camp souverainiste. Qui soutiendrait que l'âge moyen d'une population n'a pas d'incidence sur l'amplitude de ses ferveurs, l'étendue de son goût pour le risque et l'intensité de son bouillonnement politique en général ?

En 1960, au moment fort de la Révolution tranquille, l'âge médian était de 24 ans au Québec. Seulement 5,8 % de la population avait plus de 65 ans. En 1995, à l'époque du deuxième référendum, l'âge médian était de 36,1 ans et la part des 65 ans et plus – ceux à qui on a cherché à faire peur avec le fameux argument des pensions de vieillesse – s'élevait à 12 %. Qu'en est-il aujourd'hui ? L'âge médian est maintenant de 42,8 ans et la proportion des 65 ans et plus atteint 20,5 %. Des projections indiquent qu'en 2036, ce sera pas moins de 26 % de la population qui appartiendra au bel âge, avec une médiane située à 45,5 ans¹⁵. Il est difficile de penser qu'une population aussi vieille, par définition plus vulnérable aux discours de peur et allergique à l'instabilité économique, signera un chèque en blanc à une petite élite indépendantiste éclairée. Si la pyramide des âges du Québec annonce quelque chose, c'est que les années à venir seront résolument placées sous le signe de la conservation (tradition, langue, etc.) et non sous le signe de la rupture ou de la révolution. Qu'on le veuille ou non, une société dont le quart de la population a presque un pied dans la tombe est nécessairement plus encline à vouloir freiner le cours du temps qu'à prendre le risque de repartir les compteurs de l'histoire à zéro.

•

J'ai dit précédemment que les souverainistes militants préfèrent se comporter comme si peu de choses avaient changé

depuis 1995. Cela est vrai, mais seulement si on s'en tient à leurs mots et aux discours sans conséquence qu'ils prononcent. Aussi bien les souverainistes conservateurs que les souverainistes solidaires émaillent leurs interventions de références au « pays à venir », comme s'ils tenaient à extraire de cette promesse les derniers résidus de charge affective. Connaissant la capacité des hommes à se mentir à eux-mêmes, je ne doute pas que la plupart sont sincères et croient vraiment à ce qu'ils disent. En pratique, toutefois, les principales factions du souverainisme officiel se comportent déjà comme si elles ne croyaient plus à la possibilité de voir leur projet advenir. Tout se passe en effet comme si une partie de leur cortex préfrontal continuait à maintenir intacte leur conviction passée, alors même qu'une autre, subreptice et inconsciente, avait déjà reconnu sa péremption et la nécessité de continuer à avancer sans elle.

Prenez les nationalistes conservateurs. Certains voudraient nous faire croire que le combat pour la laïcité des dernières années sera le levier qui permettra à la souveraineté de redevenir un thème incontournable du débat public. S'il est vrai que certains immigrants ont fait leur la cause de la laïcité, il faut être aveugle à la réalité sociologique mont-réalaise pour croire que le tournant identitaire fera autre chose qu'aliéner du camp souverainiste la vaste majorité des immigrants (qui plus est un grand nombre d'immigrants francophones). Les conservateurs rétorqueront que c'était de toute façon déjà fait et que les efforts pour les convaincre se sont toujours avérés plus ou moins vains. Peut-être, mais n'est-ce pas là justement un aveu d'impuissance ? Si les nationalistes conservateurs étaient toujours vraiment souverainistes, n'aurait-il pas été plus stratégique de leur part de différer quelque peu l'assouvissement de leurs pulsions identitaires, au moins jusqu'à l'avènement d'un troisième référendum ? Vu le compte à rebours démographique, chaque année qui nous éloigne de 1995 implique que le Oui doit récolter encore davantage de votes parmi les immigrants pour réussir. Il y va d'une équation implacable. Si Parizeau prétendait il y a vingt-cinq ans que 63 ou 64 % du vote francophone suffiraient pour former une majorité, il y a lieu de se demander à combien s'élèverait ce pourcentage aujourd'hui. En d'autres termes, au moment même où le vote immigrant s'avérait le plus précieux – dût-il se compter seulement en

quelques milliers de voix – les nationalistes conservateurs ont entrepris de lui tourner le dos, ou à tout le moins de s'y montrer indifférents.

Lorsqu'on y regarde de près, il se peut toutefois que l'évolution récente du nationalisme québécois découle moins d'un choix réfléchi que d'un symptôme, à la manière d'une pathologie particulière qui se manifesterait inmanquablement lorsque certaines causes sont réunies. Dans un livre important paru l'année dernière, le politologue canadien Eric P. Kaufmann, grand spécialiste de la démographie politique, a soutenu que l'opposition à l'immigration et la montée de la droite populiste étaient directement corrélées à la vitesse du déclin de la majorité ethnique d'un pays¹⁶. Les Canadiens anglais de souche britannique étant déjà minoritaires depuis longtemps au Canada, en plus d'avoir un ancrage plus récent sur le continent, seraient quant à eux moins sensibles aux angoisses identitaires, d'autant que la souveraineté politique de leur pays n'est pas en jeu. Selon Kaufmann, la défaite amère de 1995 combinée à la pression migratoire a mis la table pour une fermeture graduelle de ce qu'on pourrait appeler la parenthèse civique du nationalisme québécois. Le nationalisme ethnique qui a pris le relais depuis tenterait pour l'instant de se sublimer à travers des justifications progressistes classiques telles que la séparation de l'Église et de l'État ou encore le thème consensuel de l'égalité homme-femme, mais ce n'est pas moins selon lui un retour en force de l'ethnicité qui serait à l'œuvre. Les débats sur la laïcité et sur les accommodements raisonnables seraient en ce sens les premiers signes de désarroi d'une majorité qui pressent que le pouvoir pourrait bientôt lui échapper. Et de fait, tout indique qu'au cours des trois prochaines décennies, cette majorité deviendra bel et bien minoritaire deux fois : au Canada et au Québec.

À ce titre, tout se passe comme si les nationalistes conservateurs avaient été amenés par la force des choses à se replier sur une logique de survie, sur le mode « imposons ce qu'on peut imposer (de nos mœurs, de nos traditions, de notre culture, etc.) pendant qu'il en est encore temps ». Je dis « par la force des choses », dans la mesure où le clivage ethnique de plus en plus apparent qui oppose Montréal et le reste du Québec a lourdement contribué à redessiner les contours de l'électorat et, dans son

sillage, de l'offre politique. Après que l'ADQ de Mario Dumont est devenue l'opposition officielle en 2007 et a révélé l'immense potentiel électoral des enjeux identitaires en région, une partie des souverainistes ont compris qu'ils avaient le choix entre maintenir l'apparence d'une fausse union civique dans l'espoir de sauver quelques votes immigrants à Montréal et commettre un suicide électoral. Le poids des considérations à court terme qui l'emportent toujours en démocratie a tôt fait de trancher le dilemme, et les succès de la CAQ sont venus plus tard confirmer que le conservatisme identitaire s'avérait une excellente stratégie pour gagner des élections. La question de l'indépendance, dans tout cela, s'est pour ainsi dire évanouie dans la brume, survivant tout au plus chez certains sous la forme d'une incantation rituelle que l'on répète comme par simple conditionnement.

Du côté des souverainistes solidaires, la situation n'est pas plus enviable au chapitre du déni. S'ils ont certes compris que limiter la cause de l'indépendance au seul substrat ethnique déclinant des Canadiens français équivalait à renoncer à l'indépendance, leur naïveté les rattrape lorsque vient le temps de définir une stratégie visant à transformer les immigrants en souverainistes. À les en croire, la souveraineté serait nécessaire non pas d'abord pour assurer la survie du peuple québécois, mais pour faire du Québec le théâtre d'une sorte d'expérimentation écosocialiste à grande échelle. Ainsi nous explique-t-on par exemple qu'un des principaux motifs de quitter le Canada est qu'il s'agit d'un État pétrolier, sans qu'on comprenne trop comment le fait de lui retirer sa population la plus écologiste tout en faisant augmenter le poids politique de l'Ouest en son sein aurait pour effet de le rendre plus vert. Pareille stratégie paraît si faible et déconnectée du réel qu'elle semble elle aussi le reflet de prétentions indépendantistes purement verbales.

Bien entendu, on trouvera toujours chez les jeunes et les moins jeunes un certain pourcentage de personnes prêtes à avaler la pilule souverainiste pour peu que cela leur permette de militer au sein du seul parti qui critique frontalement le capitalisme, le colonialisme et le patriarcat. Selon cette vision, la question de la souveraineté se présente toutefois comme un condiment accessoire. Le moindre désaccord idéologique sur une virgule de la future Constitution suffira à couper l'appétit du pays, de la même façon que les débats sur la laïcité ont suffi à détourner

plusieurs personnes aux convictions chancelantes du camp souverainiste.

Sous des atours d'ouverture et de xénophilie, la gauche souverainiste entretient en outre un rapport paradoxal avec les immigrants qu'elle convoite : ceux-ci se présentent d'abord à elle sur un mode instrumental, c'est-à-dire comme une sorte de gibier électoral qu'elle cherche à séduire et à domestiquer, à coup d'autoflagellation vertueuse, dans le seul but de faire avancer son projet de pays anticapitaliste. Cette part d'insincérité n'est pas sans conséquence puisqu'elle s'accompagne d'un bon nombre de projections idéalisantes qui déforment, en la romantisant, la figure de l'immigrant. Par exemple, la gauche s'imagine l'électeur venu d'ailleurs sous la forme d'un allié naturel pour la mise en place d'un programme écologiste qui renverserait les structures économiques existantes, comme si les immigrants étaient d'abord venus au Québec ou en Occident pour réduire leur empreinte écologique. Il ne lui vient pas à l'esprit que l'écrasante majorité des immigrants, en dehors de leur communauté, ne sont pas moins individualistes que le commun des mortels, pas moins réticents à payer plus d'impôts ou à sacrifier leurs habitudes consuméristes. Le résultat de cette projection déformante est que la proie qu'elle voudrait capturer ne peut, en dernière instance, que lui échapper.

Dans une enquête portant sur ce qui distingue les facteurs d'appui à la souveraineté chez les francophones, les anglophones et les allophones, les politologues Éric Bélanger et Andrea Perrella ont découvert que le comportement électoral des allophones était en moyenne comparable à celui des anglophones en ce qui a trait à l'influence de la situation économique anticipée d'un Québec souverain¹⁷. Chez les francophones, il suffit en général de passer d'une perception négative à une perception neutre pour que le pays se présente comme une option désirable, alors que les allophones et les anglophones ont besoin d'avoir la certitude que *le Québec sera plus riche* pour que leur intention de vote commence à bouger en faveur de la souveraineté. Dans ce contexte, il serait pour le moins surprenant que les immigrants se prononcent un jour massivement en faveur d'un projet qui menace de voir le Québec dégénérer en une sorte de Venezuela du Nord.

•

J'ai conscience que ce texte infligera peut-être une douche froide à plusieurs souverainistes de bonne volonté. Je pense toutefois, à l'instar de Thomas d'Aquin et d'Aristote avant lui, que « personne ne doit avoir d'ami dans la recherche de la vérité : il doit seulement adhérer à la vérité, car [...] la divergence des opinions ne s'oppose pas à l'amitié¹⁸ ». Mon but était de décrire aussi fidèlement que possible la réalité telle que je la perçois, non de prescrire quelque remède que ce soit. C'est aux souverainistes de décider si leur vision du monde peut tenir compte des faits que j'ai exposés dans ces pages.

Faut-il conclure de tout cela que la fenêtre de l'indépendance est à jamais et irrévocablement refermée ? Il demeure hasardeux d'utiliser le mot *jamais* lorsqu'il est question des affaires humaines. En dépit de son implacable force prédictive, la démographie politique jongle avec des probabilités, des tendances lourdes ; elle ne saurait anticiper toutes les contingences de l'histoire qui – on vient d'en avoir une leçon exemplaire avec la pandémie de COVID-19 – peuvent se produire à la surprise de tous. Il demeure que, même si le Québec n'accède jamais au statut d'État pleinement indépendant, l'aventure française en Amérique n'a pas encore touché son terme. Comme le dit un passage de l'*Éthique* de Spinoza que j'aime souvent citer : « Chaque chose, autant qu'il est en elle, s'efforce de persévérer dans son être¹⁹. » Reste à savoir jusqu'où ira ce vouloir-vivre. ■

1. J'emprunte l'expression au théoricien marxiste Otto Bauer.

2. Voir à ce sujet Danielle Juteau, « 'Pures laines' Québécois. The Concealed Ethnicity of Dominant Majorities », dans E. P. Kaufmann (dir.), *Rethinking Ethnicity. Majority Groups and Dominant Minorities*, Routledge, 2004, p. 74-90.

3. Rappelons que, dans un discours prononcé en 1970, René Lévesque qualifiait déjà l'immigration de « noyade » alors qu'elle était deux fois (!) moins importante qu'aujourd'hui.

4. Voir Jack A. Goldstone, Eric P. Kaufmann et Monica Duffy Toft (dir.), *Political Demography. How Population Changes Are Reshaping International Security and National Politics*, Paradigm Publishers, 2012.

5. « Tout l'intérieur des possessions britanniques doit avant longtemps se remplir d'une population anglaise qui, chaque année, augmentera rapidement sa supériorité numérique sur les Français. » John George Lambton, *Rapport de Lord Durham sur les affaires de l'Amérique septentrionale britannique*, L'Ami du peuple, 1839, p. 175.

6. Lettre de Franklin Delano Roosevelt à Mackenzie King du 18 mai 1942, citée par Jean-François Lisée, *Dans l'œil de l'aigle*, Boréal, 1990, p. 455. On peut en proposer la traduction suivante : « Tout cela me conduit à me demander si le Canada et les États-Unis ne devraient pas,

par une certaine forme d'action concertée – peut-être non écrite et qui n'a même pas besoin d'être une politique publique –, viser à l'assimilation des Canadiens français de Nouvelle-Angleterre et du Canada. Il y a bien sûr plusieurs façons de faire cela, lesquelles dépendent des circonstances locales. De nouveaux incitatifs pourraient les attirer dans d'autres parties du Canada et des États-Unis. En même temps, on pourrait encourager des étrangers à s'installer en plus grand nombre parmi eux. En d'autres termes, après presque deux cents ans avec vous et soixante-quinze avec nous, je ne vois aucune raison pour que les Canadiens français continuent de se distinguer du reste de la population comme ils le font. »

7. Charles Gaudreault, « The Impact of Immigration on Local Ethnic Groups' Demographic Representativeness: The Case Study of Ethnic French Canadians in Quebec », *Nation and Nationalism*, 2019, p. 1-20.

8. Voir à cet égard Éric Bélanger et Andrea Perrella, « Facteurs d'appui à la souveraineté du Québec chez les jeunes : une comparaison entre francophones, anglophones et allophones », *Politique et sociétés*, vol. 27, n° 3, 2008, p. 13-40.

9. Gilles Gagné et Simon Langlois, *Les raisons fortes. Nature et signification de l'appui à la souveraineté du Québec*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002, p. 107.

10. Outre la question de la souveraineté, c'est aussi le poids électoral des francophones en général qui diminue. Lors des élections fédérales de 2019, le Bloc québécois a connu un succès relatif en allant chercher près de 1,4 million de votes. Ces résultats équivalaient à 32,9 % des suffrages exprimés, ce qui lui a permis de décrocher 32 sièges sur une possibilité de 78. Avec à peu près le même nombre de votes en 1997, en 2000 et en 2008, le Bloc pesait plutôt pour 37,9, 39,9 et 38,1 % des suffrages et récoltait 44, 38 et 49 sièges sur une possibilité de 75. Le même nombre de votes obtenus en 2019 avait donc un poids politique nettement réduit (on peut estimer la baisse de représentation politique à 18 %, 10 % et 24 %).

11. Marco Micone, « Franciser n'égalise pas intégrer », *Le Devoir*, 25 août 2017.

12. Rappelons que, parmi les enfants dits « de la loi 101 », plus de la moitié de ceux qui sont originaires de pays non francophones choisissent de poursuivre leurs études postsecondaires en anglais. Voir Jacques Ledent, Marie McAndrew et Gérard Pinsonneault, « Le choix de la langue d'enseignement au cégep chez les élèves issus de l'immigration scolarisés en français au secondaire québécois : une approche longitudinale », *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, vol. 7, 2016, p. 129.

13. Richard Cincotta et John Doces, « The Age-Structural Maturity Thesis: The Youth Bulge's Influence on the Advent and Stability of Liberal Democracy? », dans Jack A. Goldstone, Eric P. Kaufmann et Monica Duffy Toft (dir.), *op. cit.*, p. 98-116.

14. Voir à ce sujet l'étude convaincante de Benoît Dubreuil et Guillaume Marois, *Le remède imaginaire. Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec*, Boréal, 2011.

15. Institut de la statistique du Québec, *Le bilan démographique du Québec*, L'Institut, 2018, p. 30.

16. Eric P. Kaufmann, *Whiteshift: Populism, Immigration, and the Future of White Majorities*, Abrams Press, 2019.

17. Éric Bélanger et Andrea Perrella, *op. cit.*, p. 38.

18. Thomas d'Aquin, *Sermo Puer Lesus*, deuxième partie.

19. Spinoza, *Éthique*, troisième partie, proposition VI.